

<https://collectiflieuxcommuns.fr/?150-analyse-d-une-ag-associative>



Analyse d'une AG (associative)

- Nos textes - Textes de sympathisants - Individus - Quentin -

Date de mise en ligne : mercredi 10 juin 2009

Copyright © Lieux Communs - Tous droits réservés

ANALYSE FORMELLE

1 - Le quorum (25% des adhérents) a été atteint : c'est la première fois depuis l'AG « révolutionnaire » du 7 décembre 2002, où 131 voix s'étaient exprimées (contre 93 cette fois-ci au plus fort de l'après-midi). Depuis trois ans les AG étaient désertées et les décisions se prenaient en AG extraordinaires, convoquées peu de temps après (ce qui rendait pertinente l'idée de revoir la règle du quorum tout en posant la question importante de la représentation des élus). Regain d'intérêt, volonté de changement ou effet printanier ?

2 - L'élection du CA s'est fait a minima : la liste unique de candidats s'est constituée sur place in extremis (contrairement aux exigences des statuts qui imposent 15 jours d'anticipation), elle comporte les 5 personnes minimum requises, sans projets explicités. Cette situation est le fait d'un manque évident d'intérêt de des adhérents pour la gestion de leur propre association.

3 - Deux décisions significatives ont été prises : la baisse du prix de l'adhésion, et la modification du logiciel LEST (vote improvisé contrairement aux statuts). Les rapports moral, financier, monétaire (en piafs) ainsi que la liste du nouveau CA ont été approuvés, le principe du prélèvement automatique sur les comptes a été entériné et le projet de fête a été ajourné pour raison budgétaire. Deux points ont été d'ordre informatif : concernant le JEU et l'idée d'un lieu statutaire de débats.

4 - Globalement, l'assemblée a été conservatrice, parcimonieuse et réservée. Elle a été massivement absentéiste sur l'appréciation du bilan en pif, le principe de la fête, et le logiciel LEST, partagée quand à la suppression des prélèvements, et très majoritaire sur l'appréciation du bilan moral et financier, sur la baisse du prix de l'adhésion, le refus du budget proposé pour la fête, et l'élection du CA.

ANALYSE DE CONTENU

1 - L'assemblée a reformulé de manière contradictoire les questions posées : le constat d'un manque d'investissement des adhérents dans l'association s'est conclu par l'évocation forte des conflits qui empêchent le travail collectif ; la question de l'argent en caisse inutilisé a débouché sur celle du service à rendre à SUD qui permet de faire des économies ; et le problème posé des prélèvements a entraîné celui des formes de rémunérations autres que monétaires. Les demandes d'information et d'explication ont été systématiques, et le manque patent de compréhension des problèmes posés par la majorité des personnes présentes ont fait avorter les discussions portant sur le bilan des comptes en piafs, la mise en place du JEU et du système LEST.

2 - Le sentiment qui prédomine semble l'incompréhension. Plusieurs interventions la pointaient aussi bien entre les différents orateurs qu'à propos des sujets débattus. La complexité du fonctionnement de notre association et l'interpénétration des problèmes qu'il soulève semblent susciter une appréhension à l'origine de l'absence de débats de fonds, de confrontations entre différents points de vue, de l'abstention et enfin des difficultés rencontrées dans l'animation de la séance. Le point culminant semble avoir été atteint lors des questions portant sur la suppression du prélèvement et la proposition d'un lieu statutaire de débat.

3 - Certaines interventions ont une importance particulière. Les prises de parole de certaines personnes impliquées semble orienter les décisions : Annie, en tant que « bénévole rémunérée » fait planer son désinvestissement si les rémunérations monétaires cessent, et Frédéric, en tant que « représentant » de SUD, centre le débat sur l'autosuffisance financière de l'association, et plus tard introduit le vote sur LEST tout en posant sa candidature au CA. Le poids de Jean-Marie semble énorme, puisqu'en tant que président de séance et « ancien », il fait respecter les distributions de paroles, introduit et clos les discussions, reformule et fait passer aux votes, et est reconduit pour

un dernier mandat au CA. L'importance de ces personnes semble un recours pour une assemblée très dépendante de ses bénévoles et très peu sûre de ses repères.

4 - Plusieurs questions de fond n'ont été que très brièvement évoquées : sur quoi portent les fréquents conflits qui divisent les « groupes de travail » ? Le SEL doit-il être autosuffisant financièrement (Miguel) ? Pourquoi continuer à accumuler des euros (Daniel) ? D'où vient précisément l'excès de pias en circulation et en quoi doit-on / peut-on y remédier (Denyse) ? Faut-il rémunérer les bénévoles autrement qu'en monnaie locale (Christiane) ? Pourquoi parle-t-on autant d'argent ? L'association doit-elle fonctionner comme une entreprise (Anne) ? Faut-il accompagner le tout-informatique (Denyse) ? etc...

ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DU GROUPE

1 - La rencontre s'est déroulée sur un mode affectif. Le désir de se rassembler tous ensemble est un fait rare dans l'association et a minimisé les divergences qui ont pu affleurer. L'agitation et le chahut semblent même avoir été l'expression de l'un comme des autres. Le président de séance, à la personnalité très fédératrice, semble s'être vu seul investi des espoirs de chacun que l'assemblée générale se déroule sans heurts ; aucune intervention n'est venue souligner les distances prises avec les statuts et le pot de fin annonçait une fin heureuse. La séance a permis à l'association, éclatée de par sa vocation, de se constituer comme un tout, et à quelques-uns de venir chercher sa reconnaissance ou de réaffirmer leur place en son sein : bénévoles, hommes-clefs, animateurs, spécialistes divers, contestataires, intellectuels, etc...

2 - Les discussions ont beaucoup tourné autour de « la peur du manque », selon l'expression d'une participante : manque de bénévoles, manque de travail collectif, manque de fête, manque d'argent... Menées sur ce mode, les discussions ont révélé de fortes contradictions voire de franches incohérences. Celles-ci, non dites, révèlent et renforcent le sentiment général de complexité et d'extériorité face aux questions qui se posent dans l'association, ainsi que la certitude qu'un petit groupe d'impliqués en possède les tenants et les aboutissants. Cette situation fortement infantilisante éveille évidemment des sentiments d'abandon d'un côté et une angoisse face à des exigences informulées de l'autre.

3 - La séance paraissait être un mauvais moment à passer : la salle était disposée de telle sorte que l'assemblée était enfermée par la tribune qui lui barrait l'accès à la sortie, et comme aucune pause n'est venue alléger un ordre du jour chargé, un nombre croissant de personnes s'est progressivement retrouvé derrière les animateurs. L'élection d'un CA providentiel est apparue comme une délivrance, puisque synonyme de fin des discussions en plénière, et évitement d'une crise déclarée et profonde. Il révèle le rôle donné ici à l'assemblée générale : non un lieu d'exercice de la souveraineté des adhérents, mais un passage de pouvoir entre leurs anciens et leurs nouveaux représentants.

4 - L'assemblée générale est cohérente avec la vie du SEL. Le fonctionnement de notre association n'est pas l'objet d'un intérêt collectif, et les risques élevés de défections de ceux qui s'y consacrent leur font bénéficier d'une influence certaine. Les problèmes qui s'y rapportent sont soit fuis dans la convivialité festive, soit cantonnés aux problèmes personnels, soit réduits à des aspects techniques. Il est amusant de voir que, renforcée par l'échec de l'organisation de la fête, l'angoisse suscitée par les échanges vains à propos de l'absence (de lieux) de débats dans notre association ait été immédiatement comblée par le vote improvisé du logiciel LEST qui a suivi. Comme si la surenchère technologique allait mettre un terme aux problèmes typiquement humains de compréhension mutuelle et de partage du pouvoir.